

## MAINTENANCE CURATIVE ET PRÉVENTIVE



### Nature des accidents et conséquences

Si la maintenance fait défaut, n'est pas réalisée assez tôt ou de façon inadaptée, l'état des équipements peut en effet se révéler dangereux, non seulement au cours des interventions de maintenance, mais également lors du redémarrage ou du fonctionnement normal de la machine. Tous les individus en interaction avec l'équipement sont concernés.

Parmi les accidents les plus fréquents, l'on peut notamment citer :

- écrasement par machine ;
- chute de hauteur ou de plain-pied ;
- brûlures ;
- dégagement de gaz ou asphyxie ;

- électrocution ;
- coup du fait de chutes d'éléments, etc.

Au-delà du préjudice subi par la victime de l'accident, il existe également souvent des conséquences dommageables pour l'entreprise : dépenses, outil de travail endommagé, pertes de production, ou encore conséquences sur l'environnement.

Étant ainsi considérée comme une profession à risque, la maintenance se doit de répondre à des normes strictes en termes de sécurité. Pourtant, en dépit de ce récent intérêt envers ce service majeur, peu d'attention reste pour l'instant accordée aux risques potentiels auxquels sont exposés les techniciens : en effet, trop peu d'études sur le sujet et de données sur l'accidentalité sont pour l'instant disponibles.

## Quel est le lien entre maintenance et sécurité ?

**La maintenance est un facteur significatif pour la sécurité.** Il semble évident que la mise en service d'un équipement non conforme aux règles et normes de sécurité représente un risque réel pour les opérateurs de l'équipement. Cependant, le vieillissement de la machine est un processus inéluctable, entraînant systématiquement la dégradation de ses caractéristiques. Ce phénomène peut être lié au fonctionnement même de l'équipement, ou simplement au passage du temps. Ainsi, les normes de sécurité d'un équipement initialement non défectueux sont remises en question.

La maintenance vise à **maintenir ou à rétablir un bien dans un état spécifié**, et cela concerne également la sécurité nécessaire au bon fonctionnement de la machine. La maintenance ne sert donc pas uniquement à assurer le bon fonctionnement du bien, mais également à garantir la sécurité des intervenants.

Il existe plusieurs solutions de procéder à cette amélioration :

### 1. Respect les normes de sécurité

Les normes de sécurité sont parfois difficiles à respecter, du fait de la nature aléatoire et urgente des pannes ou autres événements nécessitant une intervention : c'est la raison pour laquelle il est désormais obligatoire d'intégrer la planification des risques dès la conception des machines et des bâtiments, à travers un plan de prévention.

### 2. Mise en place d'un planning de maintenance

Ceux-ci doivent être mis en place dès la création du planning de maintenance dans le cas d'opérations longues (plus de 400 heures sur une période de 12 mois) ou difficiles, voire en amont (opérations dangereuses). Il s'agit ainsi de prévoir tous les risques et potentiels accidents, en dressant une liste des précautions et recommandations à destination des opérateurs afin de leur permettre de travailler dans l'environnement le plus sécurisé possible ; il convient également de prévoir la signalisation nécessaire à destination des acteurs extérieurs. La création de plans

de maintenance permet d'obtenir une routine qui offre aux techniciens un cadre et une possibilité d'intervenir sur un terrain connu, ce qui minimise donc les incertitudes et les risques.

## Quels indicateurs ?

On notera que plus le taux de maintenance préventive est élevé, plus le nombre d'accidents du travail baisse. Sous-entendant clairement, que plus une machine, un outillage, un équipement, etc. est parfaitement conforme dans son fonctionnement, moins ils présentent de risques pour les utilisateurs.

Il conviendrait donc ici de tenir un indicateur enregistrant le nombre d'actions de maintenance préventive, et de rapprocher ce nombre, au nombre d'AT sur ces mêmes équipements ayant bénéficié d'une maintenance préventive, et faire de même pour les actions de maintenance curatives.